

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

\*\*\*\*\*

INTERPROFESSION DE L'AVICULTURE DU BENIN (IAB)

**Rapport général de la table ronde des acteurs de  
la filière avicole du Bénin, tenue les 15 et 16  
novembre 2013 au CODIAM de Cotonou**



Les 15 et 16 novembre 2013, s'est tenue au CODIAM de Cotonou, la table ronde des acteurs de la filière avicole. Cette table ronde, organisée par l'Interprofession de l'Aviculture du Bénin (IAB), a porté sur le thème « Rôle et engagement de chaque acteur pour une amélioration de la productivité et un accroissement de la production des œufs de table et des viandes de volailles ». Les travaux se sont déroulés en plusieurs étapes que sont : la cérémonie d'ouverture, la présentation de communications suivies de débats, les travaux en ateliers suivis de plénières de restitution des résultats, la présentation et l'adoption du communiqué final et du rapport général de la table ronde, et enfin la cérémonie de clôture.

## **I- Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a démarré avec l'allocution de bienvenue du Président de l'IAB suivie de celle du Président de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin, et enfin de l'allocution d'ouverture de Madame le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Le Président de l'IAB, après avoir fait l'historique de l'Interprofession de l'Aviculture du Bénin, a énuméré en trois points les défis et objectifs à atteindre d'ici à 2016. Il s'agit d'améliorer la productivité de façon à accroître la production d'œufs et de viande de volaille pour combler le déficit de 35% par rapport à la demande locale puis, dégager au besoin,

un surplus pour l'exportation vers le Nigéria notamment. Pour y parvenir, il suggère un renforcement organisationnel de la filière, la création d'un fonds spécial de développement de l'aviculture au Bénin, la formation des ressources humaines, la mise en place d'une fiscalité adaptée à l'activité et enfin l'actualisation, la diffusion et l'application des textes réglementant le secteur d'activité.

Le Président de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin, après avoir rappelé les six (06) professions que compte aujourd'hui l'Inter profession, a mis l'accent sur les défis à relever par l'IAB pour le développement de la filière avicole.

Le Ministre de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche a, dans son introduction, stigmatisé que le développement de la filière avicole ne sera possible que s'il y a une organisation sérieuse, une structuration et un dialogue franc et inclusif qui apportent des réponses concrètes aux problèmes et préoccupations des acteurs. Pour cela, Madame le Ministre propose que cette table ronde permette aux acteurs de réfléchir avec pragmatisme à la disponibilité quantitative et qualitative à des prix stables des intrants et semences (maïs, soja, poussins d'un jour, etc.). Il ne faudrait pas non plus oublier de rechercher les voies et moyens pour la mise en place d'un mécanisme d'assurance et de structures de financement adaptés. La formation des ressources humaines, le renforcement organisationnel de la filière, la réglementation des activités et la normalisation des produits avicoles sont autant de facteurs qui

peuvent contribuer à la réduction des importations massives de viandes de volaille congelées et au positionnement du Bénin sur le marché nigérian en matière de commercialisation d'œufs de table et de viandes de volaille. Enfin, Madame le Ministre a réitéré son soutien à la promotion et au développement de la filière avicole conformément à la volonté politique nationale et régionale de promouvoir l'aviculture. Après le départ des invités et officiels, les travaux ont repris avec la présentation des participants et des différentes communications.

## **II- Communications**

Les communications ont essentiellement porté sur l'analyse diagnostic des principales contraintes au développement de la filière avicole au Bénin et les approches de solutions.

**2.1-** La communication présentée par Dr. Lionel GBAGUIDI, a trait à l'état des lieux et des propositions d'axes stratégiques de développement de la production des œufs de table et de la viande de volaille au Bénin. Selon le conférencier, la filière avicole utilise 90% d'intrants localement disponibles contre seulement 10% d'intrants locaux utilisés pour le coton. C'est donc une filière qui valorise les produits et sous-produits agricoles locaux, en plus de sa fonction d'apport protéique dans l'alimentation humaine. En dépit de

l'importance de cette filière et du dynamisme des différents acteurs, son développement est confronté à de nombreuses difficultés dont les plus importantes sont:

- La non disponibilité d'un système pérenne de collecte de données fiables pour la maîtrise d'indicateurs de développement de la filière ;
- La faible spécialisation par axe de la filière (producteurs de poussins, fournisseurs d'intrants, fabricants d'aliments, commerçants des produits avicoles, etc.) ;
- La non visibilité de l'accompagnement de l'État dans la promotion de la filière.

De l'analyse de ces défis et suite aux contributions et suggestions des participants, il se dégage les enjeux et priorités suivantes :

- Définir clairement le rôle de l'État et le rendre visible ;
- Travailler à l'augmentation de la productivité en agissant sur :
  - La qualité et le coût de l'aliment pour volaille,
  - La qualité sanitaire des animaux,
  - La disponibilité des intrants de qualité,
  - L'amélioration du système de communication,
  - L'amélioration de la commercialisation des produits avicoles.

- Collaborer avec l'État par le biais des Ministères sectoriels impliqués, notamment le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche(MAEP) pour :
  - La mise en place d'un financement adapté à la filière,
  - La mise en place d'une plate-forme de régulation,
  - La précision des rôles et responsabilités de l'État et la mise en œuvre effective au profit du développement de la filière.

**2.2-** Quant à l'exposé fait par le Professeur Christophe CHRYSOSTOME sur le bilan et défis de l'organisation des acteurs de la filière avicole, le conférencier a défini la filière comme étant une chaîne d'acteurs dont les rôles, plus ou moins spécifiques, s'imbriquent et se succèdent pour répondre aux demandes des consommateurs. Il a par la suite indiqué que l'analyse du fonctionnement des différents maillons, permet de comprendre la dynamique de l'ensemble de la filière. Enfin, après avoir présenté les éléments de bilan et les défis, il a formulé quelques suggestions portant sur :

- La mise en place d'un observatoire dont les contours peuvent être approfondis dans les travaux de groupe ;
- L'établissement de collaborations entre l'IAB et les centres de recherche-développement dans le cadre du partenariat public-privé ;

- La mise en place d'un mécanisme de collaboration et de réseautage.

**2.3-** Le Dr. Blaise HOUNYO, dans sa présentation, a expliqué les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le fonctionnement de la filière avicole et les liens qui existent entre intervenants.

Le conférencier, dans son développement, après avoir défini les rôles et responsabilités des différents groupes d'acteurs, a mis en exergue les types de relations qui doivent gouverner la fonctionnalité de l'Inter profession. Les échanges qui ont suivi, ont permis de formuler une série de recommandations dont les plus importantes sont :

- Identifier les causes et les périodes des méventes des produits avicoles ;
- Analyser les causes et les périodes des variations des prix des œufs de table et de viandes de volaille ;
- Réadapter les programmes de formation dans les Collèges, Lycées Agricoles et Universités aux besoins des différents maillons de la filière avicole ;
- Impliquer la recherche à la sélection et à l'amélioration génétique dans le but de parvenir à la production de souches locales adaptées aux conditions climatiques des zones agro écologiques du Bénin ;

- Élaborer le répertoire des fournisseurs agréés de poussins et le diffuser ;
- Encourager les travaux de recherche pour l'amélioration de la productivité dans les autres maillons de la filière, notamment les intrants zootechniques et vétérinaires, la transformation et conservation des produits avicoles, la rentabilité des exploitations avicoles, etc. ;
- Mettre les éleveurs au centre de l'Inter profession et œuvrer pour le partage des risques au niveau de toutes les familles de l'Inter profession ;
- Œuvrer pour que l'État joue pleinement son rôle régalien d'accompagnement des acteurs, de contrôle, du suivi de la filière, etc. ;
- Initier des études en vue de l'évaluation de la fonctionnalité des groupes d'acteurs, d'une meilleure définition de leurs rôles et responsabilités ainsi que les relations fonctionnelles au sein de l'Inter profession ;
- Rendre effective la collaboration des acteurs impliqués (secteur public /secteur privé) avec Interprofession).

### **III- Travail en groupe, plénière et cérémonie de clôture**

Trois groupes de travail, ont été constitués conformément aux trois thèmes de communications développés. Les résultats de ces travaux de

groupe ont été restitués en plénière. A l'issu de cet exercice qui a suscité des débats fructueux, des recommandations fortes ont été formulées à l'endroit des différents intervenants de la filière.

### **3.1- Recommandations**

Plusieurs recommandations ont été formulées par catégorie d'acteurs.

#### **3.1.1- A l'endroit de l'État**

- Mettre en œuvre, au niveau des écoles et autres centres de formation, des cursus de formation professionnelle pouvant fournir des spécialistes en aviculture ;
- Élaborer, en collaboration avec les acteurs, des standards de production et élaborer un référentiel technique ;
- Actualiser, diffuser et mettre en application les textes devant réglementer le secteur d'activité avicole sur toute la chaîne de la filière ;
- Contribuer à la facilitation de l'accès au marché des produits avicoles ;
- Veillez au respect des standards de production des intrants et produits avicoles ;
- Mettre en place, en collaboration avec toutes les parties prenantes, une stratégie de réduction progressive des importations des viandes

de volaille congelées en faveur d'un réel soutien à la production locale ;

- Mettre en place un fonds spécial de développement de l'aviculture qui pourra être alimenté par des prélèvements négociés sur les importations, un apport symbolique du gouvernement et des apports éventuels des PTF etc. ;
- Contribuer à l'élaboration d'un plan stratégique national de développement de l'aviculture ;
- Mettre en place une fiscalité adaptée au secteur d'activité avicole.
- Mettre en place un observatoire de l'aviculture.

### **3.1.2- A l'endroit des acteurs**

- Élaborer un plan dynamique de communication pour la promotion de la filière avicole ;
- Elaborer un plan stratégique national de développement de l'aviculture au Bénin ;
- Mettre en œuvre un mécanisme efficace de lobbying et de plaidoyer, soutenu par un plan de plaidoyer ;
- Mettre en place un système d'information de marché pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données statistiques spécifiques ;
- Sécuriser la filière par le recours aux assurances ;

- Œuvrer à la création d'un fonds spécial de développement de l'aviculture au Bénin ;
- Créer un comité technique à l'IAB pour veiller aux normes-qualité des intrants et autres produits avicoles ;
- Contribuer à la mise en place d'une structure de recherche appropriée pour le développement de l'aviculture ;
- Regrouper les petites exploitations en groupement d'employeurs et leur associer un vétérinaire et un zootechnicien en vue de faciliter leur accompagnement ;
- Organiser des voyages d'échange pour les différents acteurs de la filière dans les pays d'Afrique ou dans d'autres continents d'intérêt ;

### **3.1.3- A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers**

- Contribuer à mettre en place une structure de recherche appropriée pour le développement de l'aviculture ;
- Contribuer à la création d'un fonds spécial de développement de la filière avicole au Bénin ;
- Soutenir la communication et le plaidoyer de l'IAB ;
- Soutenir l'élaboration du plan stratégique national de développement de l'aviculture au Bénin ;
- Soutenir les projets de l'IAB ;

- Faciliter l'accès au crédit des professionnels de l'aviculture.

### **3.2- Remerciements**

Les participants à la présente table, ronde adressent leurs sincères remerciements à Madame le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche pour son soutien à la séance inaugurale et l'encouragent à mettre en application son engagement ainsi que celui du gouvernement, pour l'accompagnement nécessaire de la filière avicole.

Leurs remerciements vont également à l'endroit des structures spécialisées des Ministères sectoriels, les institutions de financement, des organisations partenaires et des sponsors pour leur soutien et leur participation.

### **3.3- Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture a connu deux allocutions ; celle du représentant du Directeur de l'Élevage et l'allocution de clôture du Président du Conseil d'Administration de l'Interprofession de l'Aviculture du Bénin.

Dans son intervention, le représentant du Directeur de l'Élevage, a tenu à remercier les organisateurs de la présente table ronde pour le rôle pionnier joué dans le développement de la filière œufs de table et viandes de volaille. Il s'est ensuite engagé à rendre compte fidèlement à la hiérarchie supérieure, des engagements pris et des doléances formulées en vue de permettre à l'État de jouer sa partition pour la

promotion de l'aviculture au service du développement économique de notre pays.

En clôturant les travaux de la table ronde, le Président du Conseil d'Administration de l'Interprofession s'est réjoui des résultats auxquels les acteurs sont parvenus en si peu de temps. Il a pris l'engagement de travailler à la mise en œuvre des résolutions prises, notamment à l'opérationnalisation des stratégies proposées à la faveur d'un véritable plan d'actions qui servira de feuille de route pour le fonctionnement des organes de l'Interprofession. Il a enfin remercié le Gouvernement représenté par Madame le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et ses collaborateurs, ainsi que les représentants des Ministères sectoriels impliqués pour leur soutien annoncé avant de souhaiter un bon retour aux participants.

Ci-joint en annexe, les trois communications thématiques.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2013

**Travaux dirigés par :**

- 1- Lassissi YEWADAN : Président du Présidium
- 2- Patrice SEWADE : Secrétaire
- 3- Venant HOUNDONUGBO : Rapporteur

# ANNEXES